

**APPEL DE CANDIDATURES
COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)**

Le Conseil d'arrondissement invite les résidants intéressés à participer aux travaux du Comité consultatif d'urbanisme (CCU), à poser leur candidature en transmettant leur nom, leurs coordonnées, les motifs guidant leur intérêt à occuper cette fonction et leur expérience en matière de développement et d'aménagement du territoire, le cas échéant, ainsi qu'un commentaire relativement à leur disponibilité.

Rappelons que ce comité est constitué de sept membres : un élu et six résidants de l'arrondissement. Parmi ces derniers, trois personnes sont choisies pour leur formation ou leur expertise en aménagement urbain. Le CCU comporte également quatre postes de membres suppléants.

Le comité siège minimalement une fois par mois, en soirée. Il est cependant fréquent que le comité ait à siéger en soirée plus d'une séance par mois, notamment à l'occasion de séances d'étude de demande de démolition. Par ailleurs certains membres pourraient être conviés à des rencontres préparatoires en avant midi, deux fois par mois.

Le CCU a pour mandat :

- D'étudier et de soumettre au conseil d'arrondissement des recommandations sur toutes demandes relatives à une dérogation mineure, à un plan d'aménagement d'ensemble et à un plan d'implantation et d'intégration architecturale;
- D'étudier et de soumettre au conseil d'arrondissement des recommandations sur tout projet de règlement visant à modifier le règlement d'urbanisme et le cas échéant, les autres règlements ayant rapport avec l'urbanisme;
- D'étudier et de soumettre au conseil d'arrondissement des recommandations sur toutes les questions en matière d'urbanisme, de zonage et de lotissement que lui soumet le conseil d'arrondissement;
- De décider des demandes de permis de démolition d'immeubles, les membres du CCU formant aussi le Comité d'étude des demandes de démolitions des immeubles, ce comité siégeant en séances publiques.

Les dossiers de candidatures, comprenant une lettre d'intérêt et les documents pertinents relatifs à l'expérience, aux disponibilités et aux compétences requises, feront partie d'un processus de sélection et devront être reçus **au plus tard le 24 mai 2013 à 17 h**, à l'adresse suivante :

Madame Diane Garand
Secrétaire d'arrondissement par intérim
Arrondissement du Sud-Ouest
815, rue Bel-Air
Montréal (Québec) H4C 2K4
Télécopieur : 514 872-1945 - **Informations : 514 872-3431**

DONNÉ à Montréal, ce 9 mai 2013.

Diane Garand
Secrétaire d'arrondissement par intérim